



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

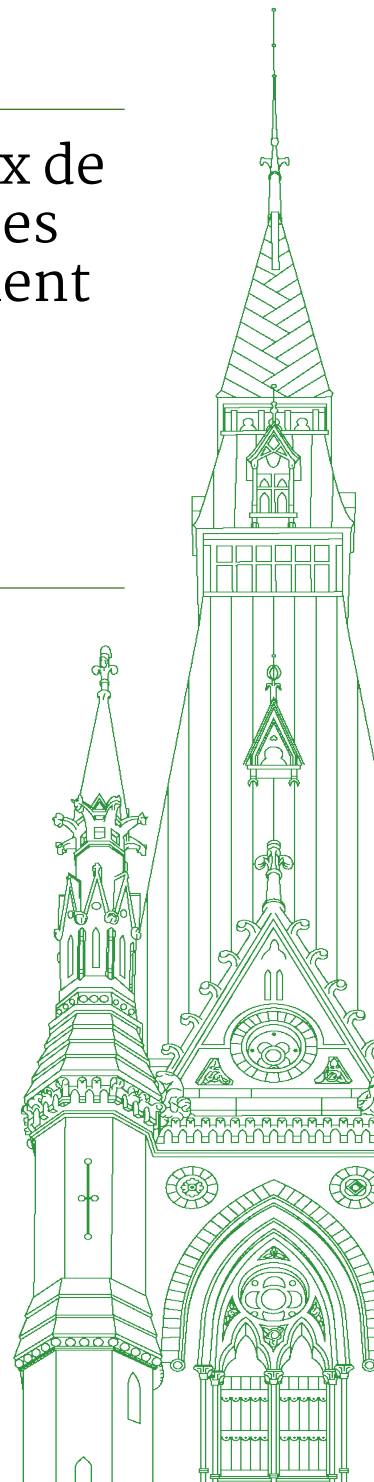
45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 007

Le lundi 1^{er} décembre 2025



Président : Fayçal El-Khoury

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le lundi 1er décembre 2025

• (1540)

[Français]

Le président (Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.)):
J'ouvre maintenant la séance.

Je vous souhaite la bienvenue à la septième réunion du Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Sous-comité se réunit dans le cadre de son étude sur la situation des membres de la communauté 2ELGBTQ+ en Ouganda.

La réunion se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

[Traduction]

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Ceux qui participent par vidéoconférence doivent cliquer sur l'icône du microphone pour activer leur micro, et se mettre en sourdine lorsqu'ils ne parlent pas. Sur Zoom, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: le parqué, l'anglais ou le français. Ceux qui sont dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Avant d'accueillir nos témoins, j'aimerais faire une mise en garde. Nous allons discuter d'expériences empreintes de violence. Cela peut déclencher des réactions chez ceux et celles qui assistent à ces délibérations. Si vous vous sentez bouleversé ou si vous avez besoin d'aide, veuillez en informer notre greffière. Pour tous les témoins et tous les députés, il est important de reconnaître que ce sont des discussions très difficiles. Je sais que nous ferons tous preuve de compassion dans nos échanges.

[Français]

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins.

[Traduction]

Nous accueillons aujourd'hui Paul Kanyamu, infirmier auxiliaire autorisé, qui témoigne à titre personnel. Par vidéoconférence, nous recevons Nicholas Opiyo, fondateur et ancien directeur général de l'organisation Chapter Four Uganda. Nous accueillons également par vidéoconférence Hassan Shire, directeur général de l'organisation DefendDefenders pour l'Est et la Corne de l'Afrique. Enfin, de Rainbow Railroad, nous recevons ici même Rabab Al-Khatib, administratrice générale des programmes, et Dennis Wamala, agent de programme, Réinstallation.

Nous souhaitons la bienvenue à tous nos témoins. Je vous remercie de votre présence.

Nous allons accorder cinq minutes à chacun d'entre vous pour vos observations préliminaires. Veuillez essayer de respecter le temps imparti. Merci.

Nous allons commencer par M. Kanyamu.

Monsieur Kanyamu, vous avez la parole.

Paul Kanyamu (infirmier auxiliaire agréé, à titre personnel):
Merci beaucoup, monsieur le président.

Je m'appelle Paul Kanyamu. Je suis infirmier auxiliaire à l'hôpital général régional de Nanaimo, sur l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique.

Je suis ougandais et ancien réfugié du camp de Kakuma, au Kenya. Je suis reconnaissant d'être maintenant résident permanent du Canada.

Après avoir été persécuté en Ouganda, j'ai fui au Kenya en 2019 en quête de sécurité. Dès mon arrivée au camp, j'ai été battu avec des bâtons, frappé au visage et jeté au sol, avec d'autres réfugiés LGBTQIA+, parce que je m'identifiais comme queer. Les services de sécurité ont dit aux autres réfugiés dans le camp que nous étions homosexuels. Les agressions ont alors commencé. J'ai été poussé dans un grand fossé et je me suis cassé des os de la jambe droite. Des abris logeant des réfugiés queers, y compris le mien, ont été la cible de bombes incendiaires. Des lesbiennes ont été violées. J'ai été témoin de l'attentat au cocktail Molotov contre un réfugié transgenre, Atuhwera Chriton, qui n'a pas survécu à ses brûlures au deuxième degré. Que son âme repose éternellement en paix.

Lorsque nous nous sommes adressés au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ou le HCR, afin d'obtenir une protection pour les réfugiés queers, le HCR a demandé à la police de nous disperser. La police nous a alors lancé des gaz lacrymogènes. Il y a eu de nombreux blessés, et un bébé de deux mois est décédé. La police fait partie du problème, pas de la solution. Les policiers nous ont déshabillés de force et ont tiré à pleines mains sur nos organes génitaux. La police du Kenya nous a encore menacés en nous disant qu'elle allait nous arrêter et même nous battre si nous continuions à nous identifier comme queers.

Le gouvernement kényan a dit qu'il ne s'occuperait plus des cas de réfugiés LGBTQIA+.

Lorsque j'ai bénéficié du parrainage privé de l'organisme Reaching Out Assisting Refugees, ou ROAR, à Nanaimo, j'ai eu droit à un certain répit et j'ai retrouvé un peu d'espoir.

Selon des estimations non officielles, il y aurait quelque 500 réfugiés queers dans le camp de Gorom, au Soudan du Sud, et environ 150 dans celui de Kakuma, au Kenya. À la suite d'une intensification des agressions dans le camp de Kakuma, les réfugiés queers ont fui vers le Soudan du Sud voisin pour se mettre en sécurité, mais c'est un autre endroit dangereux pour les personnes queers. Le camp de réfugiés de Gorom se caractérise par l'insécurité, l'anarchie, les enlèvements et l'homophobie. Des abris queers ont également été détruits à Gorom. Il y a eu beaucoup de violence verbale et physique ciblant les réfugiés queers, et en particulier ceux qui s'identifient comme transgenres et lesbiennes. Au Kenya comme au Soudan du Sud, la police a indiqué qu'elle n'offrira pas de protection aux homosexuels.

À l'heure actuelle, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ne recommande aucun établissement au Kenya. Les représentants du gouvernement kényan nous ont dit ouvertement qu'aucun réfugié queer ne serait dorénavant réinstallé en lieu sûr parce qu'ils multiplient les publications sur les médias sociaux en exposant tous les problèmes de sécurité qui se posent dans le camp. Les réfugiés queers vulnérables au Kenya paient un prix énorme pour avoir parlé, tandis que les réfugiés non queers sont réinstallés par l'entremise du système du HCR. La plupart des réfugiés queers ne peuvent pas travailler en raison de la discrimination, des menaces et des agressions mettant leur vie en péril, ce qui en oblige certains à se livrer à la prostitution pour survivre.

Le Kenya refuse de reconnaître le statut de réfugié aux personnes queers, ce qui se traduit par le refus de visa de sortie pour les personnes sans passeport. Il y a une limite au nombre de personnes dont le HCR et Rainbow Railroad peuvent recommander la réinstallation. Il s'ensuit de nombreuses années d'attente pour les réfugiés. Le HCR au Soudan du Sud a répété à maintes reprises à des réfugiés queers qu'ils ne peuvent pas être recommandés en raison du nombre limité de places de réinstallation.

Le Canada doit agir maintenant pour protéger ces populations vulnérables. Vous avez le pouvoir de sauver des vies aujourd'hui même, pas dans des années. Le nombre de places pour la réinstallation des réfugiés a considérablement été réduit dans le dernier budget. Le gouvernement du Canada peut régler ce problème en augmentant directement la quantité de places réservées à la réinstallation de réfugiés LGBTQIA+ pour leur sauver la vie.

En février dernier, le Canada s'est engagé à réinstaller 4 700 réfugiés fuyant le Soudan d'ici la fin de 2026. Je demande au Comité d'avoir l'obligance de veiller à ce qu'au moins 650 de ces places soient réservées aux réfugiés queers actuellement coincés dans la zone d'établissement de réfugiés de Gorom au Soudan du Sud et dans le camp de Kakuma. Ils font déjà partie de ceux subissant la crise au Soudan. Ils ont simplement besoin que vous reconnaissiez que leur persécution est tout aussi urgente que le conflit lui-même.

Le Rainbow Refugee Assistance Partnership permet aux signataires d'une entente de parrainage de créer des groupes de parrainage pour les réfugiés queers en dépassant leur quota annuel. Cette entente de programme expire en 2029, mais devrait être rendue permanente.

Le Canada pourrait mettre sur pied une initiative d'intervention d'urgence pour des centaines de réfugiés queers ougandais qui se trouvent actuellement dans des situations extrêmement difficiles dans des camps de réfugiés au Soudan du Sud et au Kenya. Le Canada l'a fait pour les Tchétchènes queers en 2017, et en 2022, il a relocalisé plus de 600 réfugiés afghans queers au Canada.

• (1545)

Le Canada pourrait emprunter la voie diplomatique pour demander au gouvernement du Kenya de reconnaître les réfugiés queers afin de leur permettre de se réinstaller. Plus important encore, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada devrait accélérer le traitement des cas de réfugiés queers du Soudan du Sud et du Kenya, puisque ces personnes sont exposées au quotidien à des risques graves, mettant notamment en péril leur intégrité physique et leur vie.

Je vous remercie.

Le président: Merci.

J'invite maintenant M. Nicholas Opiyo à prendre la parole pour les cinq prochaines minutes.

Nicholas Opiyo (fondateur et ancien directeur exécutif, Chapter Four Uganda, à titre personnel): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de me donner l'occasion de témoigner aujourd'hui relativement à la situation de la communauté LGBTI en Ouganda. Je vous suis reconnaissant de l'attention soutenue que vous portez à cette question. Je remercie les Canadiens de leur soutien à la communauté et au mouvement LGBTI ougandais.

J'assure la représentation juridique de la communauté LGBTI en Ouganda depuis plus de 15 ans. En tant que fondateur et ancien directeur général de Chapter Four Uganda, une organisation de défense des droits de la personne, je travaille en étroite collaboration avec la communauté LGBTI. En 2014, j'ai été l'avocat principal dans la contestation réussie de la loi contre l'homosexualité du pays. Je fais maintenant partie de l'équipe juridique qui conteste la loi contre l'homosexualité adoptée en 2023 devant la Cour suprême ougandaise.

Contrairement à ce que l'on serait porté à croire, il n'y a pas eu beaucoup de poursuites judiciaires contre des personnes LGBTI depuis l'adoption de la loi contre l'homosexualité en Ouganda. Le gouvernement de l'Ouganda a publié des circulaires non contraignantes pour limiter les poursuites judiciaires contre des personnes en vertu de la loi. À titre d'exemple, la directrice des poursuites pénales a publié en août 2023 une circulaire portant sur la gestion des causes où des accusations sont déposées en vertu de la loi contre l'homosexualité. Cette circulaire exigeait que tous les dossiers concernant les personnes LGBTI soient soumis au quartier général de la direction des poursuites pénales et qu'une formation de sensibilisation soit dispensée aux procureurs quant à la façon de traiter les cas des personnes LGBTI. Le 8 août 2023, le ministère de la Santé a également publié une circulaire insistant sur l'importance d'un accès aux services de santé pour tous, sans discrimination. Le procureur général a en outre annulé une circulaire antérieure du Conseil national des sciences et de la technologie qui exigeait des chercheurs qu'ils divulguent l'identité, l'orientation sexuelle et l'identité de genre de leurs sujets de recherche.

Ces circulaires ne sont pas des lois. Elles ne peuvent pas remplacer les lois adoptées par le Parlement. La possibilité que l'on applique la loi contre l'homosexualité en Ouganda demeure une menace constante pour la communauté LGBTI, une véritable épée de Damoclès qui crée une incertitude troublante. Les mesures susmentionnées sont en grande partie le résultat de la pression soutenue exercée par la communauté internationale, de sa condamnation de l'Ouganda, de la contestation des lois devant les tribunaux et de la campagne énergique menée contre cette loi par la communauté et ses alliés.

Cependant, les arrestations et l'intimidation sanctionnées par la police et les organismes d'État demeurent omniprésentes. Ces arrestations ne donnent pas lieu à des poursuites judiciaires, mais se traduisent souvent par une détention prolongée dans une cellule de police, de l'extorsion, de l'intimidation et, dans bien des cas, la révélation publique de l'orientation sexuelle. De nombreuses personnes arrêtées sont soumises sans leur consentement à des examens anaux qui comprennent l'insertion d'objets dans les cavités anales, souvent en présence de plusieurs témoins. Les résultats de ces examens illégaux sont ensuite rendus publics. Cette pratique n'a aucun fondement juridique et, par conséquent, toute preuve recueillie de cette manière est irrecevable devant un tribunal parce qu'elle a été obtenue par la torture. Il est impossible de prouver quoi que ce soit en ayant recours à de tels moyens qui n'ont aucun fondement scientifique. Le seul objectif est de déshumaniser les personnes LGBTI et de les dégrader aux yeux de la société.

• (1550)

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, la forme la plus débilante et peut-être la plus tragique de persécution des personnes LGBTI en Ouganda ne se trouve peut-être pas devant un tribunal, mais dans la terreur sociale déchaînée contre les personnes LGBTI à la suite de l'adoption de cette loi. Trop souvent, ces incidents ne sont pas signalés. Ils ont lieu dans des espaces privés, mais s'installent lentement dans le tissu social. Les expériences vécues par ces personnes s'expriment de bien des façons, d'abord auprès de la famille et des proches, puis au sein de segments plus larges de la société. La documentation de tels abus depuis l'adoption de la loi a révélé une augmentation de l'itinérance en raison de l'expulsion par la famille ou par des membres de la collectivité, du refus d'un logement et des évictions par les propriétaires pour ceux qui louent déjà une maison.

Il n'en demeure pas moins que le monde est passé à autre chose et que l'attention portée à la situation en Ouganda a diminué.

Le président: Puis-je vous demander de bien vouloir conclure? Le temps prévu est écoulé. Je vous laisse encore quelques secondes pour conclure.

Merci.

Nicholas Opiyo: Merci beaucoup.

La contestation de cette loi radicale contre l'homosexualité se poursuit devant la Cour suprême, mais nous avons peu d'espoir que cette solution juridique règle le problème.

Nous avons besoin de l'engagement politique de gouvernements comme celui du Canada pour que les personnes LGBTI puissent être sauvées. Il serait important que le gouvernement du Canada soutienne les activistes de première ligne qui font le travail nécessaire pour assurer la sécurité de ceux et celles qui sont encore au pays.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci.

J'invite maintenant M. Hassan Shire à prendre la parole pour un maximum de cinq minutes.

Hassan Shire (directeur général, Projet de défense des droits humains en Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique, DefendDefenders): Merci, monsieur le président. Merci, mesdames et messieurs les membres du Sous-comité. À toutes les personnes présentes dans la salle, je vous transmets les salutations chaleureuses de Kampala.

Comme le président vient de le dire, je m'appelle Hassan Shire et je suis directeur général de DefendDefenders.

Il y a quelques semaines à peine, à Kampala, DefendDefenders a célébré 20 ans de présence et de travail dans cette sous-région pour protéger la vie des défenseurs des droits de la personne sur tout le continent africain.

Comme l'a indiqué mon confrère Nicholas Opiyo, il existe actuellement en Ouganda une loi, la loi contre l'homosexualité adoptée en 2023, qui criminalise les droits des LGBTIQ+. Des requêtes ont été déposées — et je faisais partie des requérants — devant la Cour constitutionnelle de l'Ouganda en vue de contester la loi pour des motifs incluant notamment la violation du droit à l'égalité et du droit à la vie privée. La Cour constitutionnelle a confirmé la validité de la plupart des dispositions de la loi, et un nouvel appel a été interjeté devant la Cour suprême de l'Ouganda afin de déclarer la loi nulle et non avenue. L'appel est en instance devant la Cour suprême. Une loi semblable adoptée en 2014 a été annulée par la Cour constitutionnelle de l'Ouganda pour des motifs d'ordre procédural.

En août 2023, le directeur général des services de santé de l'Ouganda a publié une déclaration à l'intention de tous les travailleurs de la santé, affirmant que l'accès aux services de santé est un droit fondamental pour tous les Ougandais, sans discrimination. En septembre, le directeur des poursuites pénales [*difficultés techniques*] les dossiers liés à la loi contre l'homosexualité soient envoyés au quartier général de la direction des poursuites pénales pour que celle-ci formule ses recommandations avant que des accusations ne soient officiellement portées.

Selon un rapport récent du Forum sur la sensibilisation et la promotion des droits de la personne, une organisation non gouvernementale de Kampala, un total de 926 violations visant la communauté LGBTIQ+ ont été signalées de juin 2023 à octobre 2025, ce qui a touché 1 240 personnes.

Ces derniers temps, l'homophobie et la transphobie se sont répandues, les violations contre la communauté LGBTIQ+ en Ouganda émanant principalement d'acteurs non étatiques, et en particulier des collectivités dans lesquelles ils vivent, plutôt que d'agents sanctionnés par le gouvernement. Bon nombre de ces violations ne sont pas signalées. Les risques auxquels font face les personnes LGBTIQ+ comprennent l'éviction, l'agression physique, le chantage, la persécution juridique, la discrimination, l'exclusion et le harcèlement en ligne. Il y a eu des cas de personnes LGBTIQ+ qui ont été assassinées, et les motifs de ces meurtres n'ont pas encore été révélés par la police. On croit que ces assassinats sont commis en raison de l'orientation sexuelle de la victime ou de son identité de genre.

Cette situation a exposé davantage les membres de la communauté LGBTIQ+ à une existence vulnérable du point de vue social et économique. Beaucoup sont sans emploi à cause de la discrimination et de la persécution en milieu de travail. Beaucoup ont été forcés de s'exiler et de demander l'asile dans d'autres pays, y compris le Canada. Il est important de noter que la majorité d'entre eux se trouvent toujours en Ouganda et dans les pays voisins et qu'ils demeurent vulnérables.

Les politiques contre l'égalité des genres annoncées à l'échelle mondiale et le gel de l'aide internationale par l'administration américaine actuelle semblent avoir exacerbé les réactions contre les droits de la personne et paralysé les organisations communautaires en Ouganda. Par exemple, l'Ouganda Key Populations Consortium, un organisme partenaire du gouvernement ougandais qui fournissait des services de santé aux membres de la communauté LGBTIQ+ partout en Ouganda, a vu 70 % de ses programmes être touchés par la réduction du financement de l'Agence américaine pour le développement international.

• (1555)

La prestation des services de santé et l'accès à ces services par les personnes LGBTIQ+ en Ouganda ont été affectés par les compressions budgétaires des États-Unis. Le plan de réforme actuel des Nations unies, qui prévoit le démantèlement complet d'ONUSIDA l'an prochain, aura de graves répercussions sur les personnes LGBTIQ+ en Ouganda.

Le président: Puis-je vous demander de bien vouloir conclure? Votre temps est écoulé.

Je vais vous laisser quelques secondes pour ce faire.

Hassan Shire: Monsieur le président, je tiens à souligner qu'Afaires mondiales Canada n'a pas contribué activement à la protection des personnes LGBTIQ+ en Ouganda et dans l'ensemble de la sous-région.

Je vous exhorte, vous et votre comité, à recommander que l'aide étrangère du Canada soit déployée en vue de fournir un financement complet au bénéfice des structures de l'ONU et de la communauté LGBTIQ+ en Ouganda.

Enfin, il faut faciliter le passage sécuritaire des personnes LGBTIQ+ qui fuient la persécution en intensifiant le soutien accordé à celles qui demandent l'asile au Canada à la faveur d'une collaboration plus étroite avec les organisations qui travaillent directement avec elles, et notamment Rainbow Railroad.

Merci.

Le président: J'invite maintenant Mme Rabab Al-Khatib, de Rainbow Railroad, à prendre la parole pour une période de cinq minutes.

Nous vous écoutons.

Rabab Al-Khatib (administratrice générale des programmes, Rainbow Railroad): Merci, monsieur le président.

En fait, c'est mon collègue qui va commencer.

Le président: Monsieur Wamala, vous avez la parole.

Dennis Wamala (agent de programme, Réinstallation, Rainbow Railroad): Merci.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, je vous remercie d'avoir invité Rainbow Railroad à témoigner sur la situation des Ougandais LGBTIQ+.

Je suis né et j'ai grandi en Ouganda et j'ai milité pour les droits des personnes LGBTIQ+ pendant de nombreuses années. Mon travail m'a amené à être en contact direct avec les systèmes, les institutions et les acteurs rétrogrades qui contribuent à la persécution des personnes LGBTIQ+ dans toute la région. J'ai également été forcé de quitter mon pays en raison de cette persécution. Aujourd'hui, je suis un fier Canadien profondément engagé envers la communauté LGBTIQ+ en Ouganda.

Rainbow Railroad agit à l'échelle mondiale dans les cas de déplacements forcés et de persécution des personnes LGBTIQ+. Au cours des trois dernières années, l'Ouganda est devenu l'un des principaux responsables de l'augmentation du nombre de dossiers que nous traitons. Depuis 2023, nous avons reçu plus de 3 000 demandes d'aide en provenance de l'Ouganda, avec une hausse de 2,057 % en mars 2023, lorsque la loi contre l'homosexualité a été adoptée.

Il ne s'agit pas d'un cas isolé. La crise en Ouganda s'inscrit dans le cadre d'un mouvement régional coordonné contre les personnes LGBTIQ+, qui s'exprime dans les lois, les discours et les pratiques de mise en application qui émergent dans toute l'Afrique de l'Est. La situation a de profondes répercussions sur la vie quotidienne des gens. Les Ougandais LGBTIQ+ déclarent être victimes d'intimidation policière, de déni de protection juridique, d'expulsions forcées et de licenciements et être confrontés à des obstacles à l'accès aux soins de santé.

En réponse à cette situation, Rainbow Railroad a établi 15 partenariats avec des organisations ougandaises depuis mars 2023 pour venir en aide à plus de 2 500 personnes en leur fournissant un hébergement, de l'aide à la réinstallation, une assistance juridique, des soins médicaux, de l'aide aux besoins de base et un soutien psychologique. Cependant, pour de nombreuses personnes, fuir l'Ouganda est peut-être la seule option pour sauver leur vie, mais elles s'exposent ainsi à d'autres risques.

En 2025, nous avons suivi 162 Ougandais au Kenya et 123 au Soudan du Sud. À l'instar d'autres personnes dispersées dans la région, ces gens se retrouvent souvent dans des environnements où les mêmes tendances à l'homophobie, à la transphobie et à la violence persistent. Dans le camp de réfugiés de Kakuma, les Ougandais sont souvent catalogués comme personne LGBTIQ+ et font l'objet de violences ciblées. Ils sont nombreux à avoir passé jusqu'à 10 ans sans papiers ni possibilité d'obtenir une protection durable. À Nairobi, l'absence de statut juridique contraint des gens à vivre dans la rue, à accepter des emplois dangereux et à subir des conditions d'exploitation. Les conditions dans le camp de Gorom, au Soudan du Sud, sont tout aussi précaires et il n'existe aucune mesure de protection adaptée aux personnes LGBTIQ+.

Cette situation ressort clairement des consultations que nous avons menées dans le cadre de notre initiative sur les déplacements forcés des personnes queers, au cours desquelles les réfugiés ont systématiquement mentionné trois obstacles: premièrement, la lenteur ou le blocage des processus d'enregistrement et de détermination du statut de réfugié; deuxièmement, l'exposition constante à la violence dans les camps et les milieux urbains; troisièmement, l'absence de véritable issue. De nombreux réfugiés décrivent ce qu'ils vivent en disant qu'ils sont coincés entre une situation dangereuse dans les camps et une situation dangereuse chez eux. Le problème, ce n'est pas simplement le fait de fuir l'Ouganda, c'est qu'il n'y a pas de voies de protection pour les personnes LGBTIQ+ dans toute la région.

Le Canada dispose des outils qu'il faut pour combler les lacunes de manière ciblée et efficace. Rainbow Railroad a des recommandations à formuler au gouvernement du Canada.

Premièrement, on doit élargir le partenariat entre le gouvernement et Rainbow Railroad pour les réfugiés afin d'inclure des fonds pour les réfugiés LGBTQI+ ougandais qui se trouvent au Kenya, au Soudan du Sud et dans les pays voisins de la région.

Deuxièmement, il faut augmenter le financement du programme d'aide internationale pour les personnes LGBTQI+ du Canada qui soutient l'initiative sur les déplacements forcés des personnes queer, dans laquelle les déplacements forcés des personnes LGBTQI+ sont considérés comme une question prioritaire dans le cadre des programmes internationaux de défense des droits de la personne.

Troisièmement, il faut mettre en place un mécanisme d'intervention rapide permanent pour que l'on puisse réagir aux répressions soudaines menées contre les personnes LGBTQI+ dans toutes les missions canadiennes.

Je suis au Canada grâce à la compassion du gouvernement canadien. Les personnes qui se trouvent actuellement bloquées dans des camps et des villes de l'Afrique de l'Est ont besoin que l'on fasse preuve de cette compassion à leur égard aujourd'hui. Le leadership dont fait preuve le Canada, en s'appuyant sur les mécanismes existants et sur l'expertise acquise sur le terrain, peut ouvrir la voie à la protection dont les Ougandais LGBTQI+ ont besoin aujourd'hui.

Je vous remercie.

• (1600)

Le président: Merci.

Madame Al-Khatib, voudriez-vous faire une déclaration?

Rabab Al-Khatib: Ce n'est pas une déclaration. Je peux attendre qu'on me pose des questions et y répondre, ou je peux ajouter deux ou trois points. Je ne sais pas si nous avons le temps.

Le président: Vous répondrez aux questions par la suite.

Si vous souhaitez dire quelque chose maintenant, je vous cède la parole.

Rabab Al-Khatib: Merci beaucoup. J'ai toujours la chance d'avoir plus de temps en comité, je pense.

Après avoir entendu tous les témoignages, je dois dire que d'après ce que nous avons déjà constaté dans les cas qui nous ont été soumis par des Ougandais qui vivent dans leur pays ou à l'étranger, principalement au Kenya et au Soudan du Sud, la situation est alarmante. Les Ougandais LGTBQI+ qui sont en Ouganda et à l'étranger ont besoin d'aide.

Je vais simplement renchérir sur les recommandations de Rainbow Railroad. Essentiellement, il y a une occasion à saisir ici, à savoir le partenariat entre le gouvernement et Rainbow Railroad pour l'aide aux réfugiés, dans le cadre duquel le gouvernement du Canada a déjà réitéré son engagement à l'égard des droits de la personne. Je pense qu'il existe aujourd'hui un moyen d'augmenter les ressources et le nombre de places pour la réinstallation, de sorte que nous puissions nous assurer que nous soutenons les Ougandais LGBTQI+ les plus vulnérables, qu'ils se trouvent en Ouganda ou à l'étranger.

Je m'arrêterai ici, mais je me ferai un plaisir de répondre à d'autres questions. Merci beaucoup.

• (1605)

Le président: Merci.

Nous avons une autre témoin, qui n'est pas encore arrivée. Nous allons continuer.

Je tiens à remercier tous les témoins.

Nous allons maintenant passer aux questions. C'est Mme Tamara Kronis qui va commencer.

La parole est à vous pour sept minutes.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je veux remercier tous les témoins d'avoir décrit la situation de manière si claire et je tiens à remercier tout particulièrement MM. Kanyamu et Wamala d'avoir parlé de leurs expériences personnelles en Ouganda. Tout ce que nous savons et tout ce que nous avons entendu au sujet de la situation en Ouganda nous donnent l'image d'un pays où règnent la peur et la précarité et où les gens luttent pour vivre en sécurité et mener une vie enrichissante.

Pour commencer, je vais poser une question à M. Wamala. L'Ouganda compte environ 49 ou 50 millions d'habitants. Sa population dépasse légèrement celle du Canada. Combien de personnes sont en danger en Ouganda?

Dennis Wamala: Merci, madame Kronis. C'est une question qui nous amène toujours à parler en pourcentages, car nous n'avons pas de recensement qui nous permette de dire combien il y a de personnes LGBTQI+. Ce n'est même pas une communauté reconnue dans le pays, mais nous savons qu'au moins 1 % de la population s'identifie d'une manière ou d'une autre comme une personne LGBTQI+.

Je dirais qu'il y a actuellement environ quatre millions d'Ougandais en danger dans le pays. La plupart d'entre eux se cachent. La plupart n'ont pas révélé leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

Tamara Kronis: Concernant la population active, quelle est l'ampleur de la crise en Ouganda? Je suis désolée, mais c'est la question que je voulais poser.

Dennis Wamala: Depuis 2003, nous constatons une augmentation du nombre de signalements concernant les expulsions, les arrestations policières [*inaudible*] dans le pays, et ils se comptent par centaines.

Par exemple, en mars 2023, lorsque le deuxième projet de loi a été adopté, au moins 800 personnes ont signalé des expulsions, des arrestations ou des actes d'intimidation quelconques, moins de trois mois après l'adoption du projet de loi. Les chiffres continuent de fluctuer, mais on compte des centaines de cas, voire parfois plus de 1 000, selon le discours politique et la mesure dans laquelle la police s'en prend aux gens.

Tamara Kronis: En ce qui concerne votre expérience au sein de Rainbow Railroad, nous savons que lorsque des possibilités de partir vers un lieu sûr se présentent, le nombre de demandes augmente considérablement.

Vous avez dit avoir reçu 3 000 demandes depuis 2023. Ce nombre augmente-t-il? S'est-il stabilisé? Quelle est la situation actuelle?

• (1610)

Rabab Al-Khatib: Pour ce qui est des données, nous savons avec certitude qu'entre 2023 et la fin de 2025, nous avons reçu plus de 2 800 demandes d'aide de la part d'Ougandais qui sont dans leur pays. Nous recevons également des demandes d'aide de la part d'Ougandais qui se trouvent à l'étranger. À cet égard, le Soudan du Sud et le Kenya sont les deux principaux pays.

Ces chiffres se sont quelque peu stabilisés. Nous avons bien sûr constaté une forte augmentation lorsque le projet de loi a été adopté en 2023. À ce jour, lorsque les personnes LGBTQI+ quittent l'Ouganda, elles le font pour se mettre en sécurité, mais en réalité, la menace est exacerbée. Les personnes LGBTQI+ déplacées ont besoin d'une protection supplémentaire.

Tamara Kronis: C'est la protection dans les camps.

Un peu plus précisément, il semble que l'on parle de 2 800 personnes en Ouganda, puis d'un certain nombre dans les camps.

Rabab Al-Khatib: Oui.

Tamara Kronis: Elles font partie de probablement plusieurs millions de personnes queers qui vivent en Ouganda et qui sont confrontées à l'angoisse et à la peur d'être découvertes ou exposées et à toutes les pertes qu'elles pourraient subir dans ces circonstances.

Je vais peut-être revenir à M. Kanyamu.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ce que c'est que d'être dans cette situation? Quelle est la situation dans les camps? Comment sont la dynamique familiale et la vie des gens en Ouganda?

Paul Kanyamu: Merci beaucoup, madame Kronis.

Tout commence à la maison. Vos parents ou votre communauté découvrent que vous êtes homosexuel. Vous êtes alors victime de persécutions. Certaines personnes finissent par perdre la vie. À partir de là, les gens fuient vers les pays voisins, en particulier le Kenya, dans le camp de réfugiés de Kakuma, et le Soudan du Sud, dans le camp de Gorom. Là-bas, on nous promet de nous enregistrer. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ou HCR, nous accueille. On nous enregistre et on nous promet que nous serons en sécurité. Bien sûr, le HCR est une organisation internationale pour les réfugiés qui est reconnue. Lorsque nous arrivons dans ces camps, ils nous disent que tout ira bien.

Mais la réalité est tout autre. Comme je vous l'ai dit précédemment, dès mon arrivée dans le camp, j'ai été victime d'agressions, encore plus que dans mon pays d'origine. J'ai été confronté à une homophobie extrême. J'ai eu la jambe cassée. Je suis encore traumatisé rien qu'en racontant mon histoire aujourd'hui. J'ai vu des gens se faire brûler avec des cocktails Molotov et perdre la vie dans le camp. Nous n'avions pas accès aux médicaments de base. Il y avait de la discrimination de la part des responsables de la santé, qui sont censés fournir des services de manière égale à tous les réfugiés. Il y a beaucoup de persécutions, même de la part des personnes chargées de nous protéger. J'ai été agressé plusieurs fois par la police devant des caméras. On me disait: « Tu es homosexuel. Le Kenya n'autorise pas l'homosexualité. Retourne dans ton pays, s'il te plaît. »

Il se passe beaucoup de choses dans les camps. L'adoption de cette mesure législative a entraîné une augmentation des cas d'homophobie en Ouganda. Comment se passe la vie dans les camps? C'est affreux. C'est vraiment affreux. Les gens passent des nuits blanches, terrifiés à l'idée d'être agressés, en se disant qu'ils ne

peuvent pas dormir, car quelqu'un va les attaquer. Nous dormons à tour de rôle, de 19 heures à 2 heures, puis de 2 heures à 7 heures. La vie n'est pas facile dans les camps. Le HCR nous dit qu'aucun pays n'est prêt à nous accueillir, simplement parce qu'ils ne sont pas ouverts. Pourtant, nous voyons des réfugiés non LGBTQI+ — des Somaliens, des Congolais et d'autres réfugiés non LGBTQI+ — être réinstallés. Il y a des vols tous les jours. Ils partent en grand nombre. Les personnes queers sont victimes de discrimination. Je ne comprends pas.

La situation est tellement horrible sur le terrain, madame Kronis.

• (1615)

Tamara Kronis: Pouvez-vous nous parler de votre parcours vers le Canada? Comment cela s'est-il passé? Comment l'organisme Reaching Out Assisting Refugees, ou ROAR, vous a-t-il trouvé? Comment s'est déroulé votre parcours? Quand vous êtes-vous senti en sécurité pour la première fois?

Paul Kanyamu: Merci beaucoup de la question.

Les gens de Reaching Out Assisting Refugees, ou ROAR, m'ont découvert en novembre 2019 après avoir lu mon histoire en ligne. Ils m'ont vu et nous avons pris contact. Je leur ai expliqué que je publiais beaucoup sur les réseaux sociaux et que je défendais la cause des personnes LGBTQI+. Le HCR et la police nous menaçaient et nous disaient de ne rien publier, car les donateurs pouvaient alors se dire: « Oh, on attaque des gens. Comment peut-on donner de l'argent au HCR si des gens se font attaquer? » Ils nous dissuadèrent de publier quoi que ce soit sur les réseaux sociaux et c'est ce qui se passe actuellement au Soudan du Sud.

Lorsque ROAR est arrivé en 2019, ils nous ont repérés, Meddie et moi, et j'ai eu une chance. Ils ont décidé de me réinstaller dans un endroit sûr. C'est là que l'espoir est revenu. Je me suis dit que j'avais bon espoir d'être en sécurité le lendemain, car malgré toutes les options de parrainage privé, j'étais toujours attaqué par les réfugiés et victime de beaucoup de discrimination.

Le processus a suivi son cours et je suis très reconnaissant envers le gouvernement canadien, car tout s'est déroulé très rapidement. L'agent des visas a vraiment compris mon histoire et ce que je traversais. Il m'a demandé de voir mes publications sur les réseaux sociaux et il m'a dit qu'il trouvait que c'était vraiment terrible. C'était à l'époque où j'avais la jambe cassée. J'étais en béquilles. Ma situation vraiment difficile à l'époque. Quelques mois plus tard, on m'a dirigé vers l'OIM, l'Organisation internationale pour les migrations, pour mes besoins médicaux. Des contrôles de sécurité ont été effectués et mon visa m'a été délivré en septembre 2021.

Malheureusement, comme je défendais ouvertement la cause des gens, le gouvernement kenyan et le HCR ont déclaré que je ne pouvais pas prendre l'avion, ce qui m'a obligé à mener un autre combat.

Le président: Pouvez-vous conclure? Nous avons dépassé le temps imparti de presque deux minutes.

Paul Kanyamu: D'accord, je vais conclure.

ROAR — Reaching Out Assisting Refugees — est une organisation basée à Nanaimo. Elle aide à la réinstallation de réfugiés LGBTQI+ du monde entier grâce à des parrainages privés. C'est l'organisation qui m'a aidé et j'ai commencé à me sentir en sécurité dès le jour où j'ai atterri au Canada. Je me sentais vraiment en sécurité et je lui en suis très reconnaissant.

Je travaille et je suis un résident permanent. Je contribue au Canada. Je suis infirmier auxiliaire autorisé. J'aide les personnes âgées dans les établissements de soins de longue durée et les hôpitaux. Pour ceux qui connaissent l'hôpital général régional de Nanaimo, c'est là que je travaille et que j'aide les personnes âgées.

Merci.

Le président: Merci. Nous sommes heureux que vous soyez au Canada, un pays sûr et accueillant.

J'invite maintenant Mme Vandenberg à prendre la parole. Elle dispose de sept minutes.

Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins.

Monsieur Kanyamu, merci d'avoir raconté votre histoire. Votre témoignage est très fort et je vous remercie.

Je voudrais poser mes premières questions à Nicholas Opiyo.

Dans votre témoignage, vous avez parlé de la pression extérieure. Vous avez contesté avec succès la loi contre les personnes LGBTI en Ouganda en 2014, et je sais que la loi de 2023 est actuellement contestée devant les tribunaux.

Dans quelle mesure un cadre comme celui-ci — c'est-à-dire ce comité, la diffusion de ces informations et la pression extérieure — peut-il changer la donne?

Nicholas Opiyo: Merci beaucoup, madame Vandenberg, et merci, monsieur le président.

La pression exercée par la communauté internationale est peut-être la seule chose qui a permis d'assurer la sécurité de nombreuses personnes LGBTI en Ouganda. Si cette pression n'avait pas été exercée, les choses auraient pu être pires pour tant de gens au pays. Ces pressions mettent la situation en évidence et entraînent la retenue des autorités en Ouganda. Lorsque cette pression s'amenuise, les propos envers la communauté LGBTI se détériorent et la violence à son égard augmente. Ainsi, cette pression est peut-être la seule chose, la seule façon qui permet à de nombreux membres de la communauté LGBTI de s'exprimer.

Je doute qu'une personne LGBTI puisse s'adresser au Parlement ougandais ou à un comité parlementaire comme nous le faisons en ce moment. C'est pourquoi les plateformes où d'autres pays exercent des pressions sont, dans bien des cas, les seuls endroits où l'on entend parler du sort des personnes LGBTI.

Ensuite, la pression exercée à l'échelle internationale est aussi la seule forme de pression qui a aidé tant de personnes poursuivies. Quand les autorités savent que des gens les regardent et que les affaires font l'objet de reportages, elles réservent un traitement plus équitable aux nombreuses personnes LGBTI en Ouganda, qui se trouvent déjà dans une situation difficile.

• (1620)

Anita Vandenberg: Je me souviens qu'en 2020, lorsque vous faisiez partie du Mouvement mondial pour la démocratie et que, en tant qu'avocat, vous avez été arrêté, il y a eu une énorme mobilisation pour obtenir votre libération.

Nous avons entendu dire que dans un certain nombre de pays, on assiste à une instrumentalisation du droit. Lorsqu'elles veulent accuser des personnes en raison de leur travail dans le domaine des

droits de la personne, les autorités vont invoquer d'autres raisons, comme l'évasion fiscale. Dans votre cas, c'était le blanchiment d'argent. Ce sont des accusations inventées de toutes pièces. Nous l'avons vu aux Philippines avec Maria Ressa et d'autres.

Pouvez-vous nous dire comment les autorités utilisent ce genre de répression juridique pour cibler non seulement les personnes LGBTI, mais aussi leur conseiller juridique?

Nicholas Opiyo: Le droit et le système judiciaire en Ouganda sont devenus un outil politique. Tout d'abord, nous devons reconnaître que, dans une large mesure, le problème qui afflige la communauté LGBTI est également un problème politique, parce que des politiciens ont fait preuve d'opportunisme politique en l'utilisant pour attaquer leurs opposants en les caractérisant comme étant financés par des groupes LGBTI étrangers. Ils veulent dresser la population contre eux. C'est également arrivé à des alliés et à des organisations alliées.

Le gouvernement de l'Ouganda a mis fin à nos activités en 2021, en partie parce que nous travaillions avec la communauté LGBTI. Les accusations de blanchiment d'argent portées contre nous découlaient du fait que notre financement provenait d'un organisme américain de financement LGBTI: l'American Jewish World Service.

Le droit et le système judiciaire, qui sont censés être des outils de protection, sont devenus des outils de punition et de persécution contre la communauté LGBTI. J'ai comparu dans de nombreuses affaires où des juges et des magistrats ont cité la Bible, et non la loi, pour condamner des personnes LGBTI à l'emprisonnement ou à la détention.

L'utilisation de la petite minorité LGBTI en Ouganda à des fins politiques est devenue monnaie courante. Il y a à peine deux jours, la présidente de l'Assemblée nationale, qui était la présidente de la Chambre et qui a défendu l'adoption de la loi, se servait de la question des LGBTI pour attaquer ses adversaires dans le cadre d'une plateforme électorale. Cette question a été instrumentalisée et utilisée de bien d'autres façons, au détriment de la communauté LGBTI du pays.

Si vous me le permettez, j'aimerais réagir brièvement à la question précédente concernant les chiffres. Je pense que ce qui se passe en Ouganda ne se limite pas aux chiffres, qui sont peut-être faibles; la situation a aussi des conséquences dans la région. Nous assistons à la propagation de lois anti-LGBTI dans toute la région, à commencer par l'Ouganda. Jusqu'où ces lois iront-elles? Tout dépend de leur efficacité en Ouganda. Nous devons considérer la situation en Ouganda comme l'occasion parfaite pour faire valoir que les personnes LGBTI ont des alliés et peuvent être protégées, plutôt que de se concentrer sur le nombre de personnes LGBTI en Ouganda, qui est difficile à établir. Les gens cachent leur homosexualité. Il y a tellement de gens qui sont dans des relations hétérosexuelles qui viennent me voir pour obtenir une représentation juridique parce qu'ils entretiennent discrètement des relations gaies. On ne peut pas connaître le nombre de personnes LGBTI parce que personne ne les compte. De plus, les gens ont peur de révéler leur homosexualité.

Anita Vandenberg: Je vous remercie de votre persévérance dans ce domaine.

Je sais que je n'ai pas beaucoup de temps, mais j'aimerais poser une question à M. Shire.

Vous avez dit que le problème ne concernait pas seulement les autorités judiciaires; cette inflammation politique entraîne également une grande répression au sein de la société. Quelle est la capacité ou la volonté des autorités de protéger les membres de la communauté LGBTI lorsque ce genre de répression est exercé par d'autres membres de la société?

• (1625)

Hassan Shire: Merci, madame Vandenberg.

La société, ici, est homophobe à 98 %. C'est un fait que la BBC et d'autres organismes neutres ont établi; cette société déteste vraiment les personnes LGBTI. Ces enfants qui sont maintenant ici, MM. Wamala et Kanyamu, sont nés de parents qui... Les voisins, les chauffeurs de taxi-moto, les camarades de classe, les directeurs d'école et d'université et les collègues de travail se révoltent chaque fois que l'on mentionne les personnes LGBTI.

Par conséquent, dans ce contexte, si l'on regarde la désinformation et la mésinformation que propagent les autorités pour obtenir un soi-disant soutien des gens qui adoptent ce genre d'attitudes négatives à l'égard des personnes LGBTI, force est de constater qu'aucune personne responsable du maintien de l'ordre ne pourrait être en mesure d'assurer la protection de...

Le président: Pouvez-vous conclure, s'il vous plaît? Nous avons dépassé d'une minute le temps imparti.

Vous pouvez poursuivre pendant quelques secondes.

Hassan Shire: D'accord, monsieur le président.

Personne ne pourra assurer cette protection, parce que les gens qui font respecter la loi et l'ordre concentrent leurs efforts ailleurs. Ils n'assurent pas la sécurité des personnes LGBTI, et ces dernières sont donc vulnérables.

Le président: Je vous remercie.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, je vous invite maintenant à prendre la parole pour sept minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie immensément tous les témoins d'être des nôtres.

Notre étude porte sur un sujet vraiment important. Si nous sommes ici, c'est pour essayer de faire changer les choses.

Mes premières questions s'adressent aux représentants du Rainbow Railroad.

Monsieur Wamala, vous avez formulé des recommandations, et je pense que la troisième concernait l'établissement d'un programme d'urgence en cas de répression soudaine. Il s'agirait d'un programme canadien qui pourrait être appliqué en cas de répression soudaine envers la communauté LGBTQ+. Je trouve qu'il faudrait effectivement que le Canada se prépare, au cas où ça arriverait.

Toutefois, il y a deux choses dans cette recommandation. La première, c'est qu'un tel programme n'existe pas présentement. La deuxième, c'est que ça veut dire que vous craignez qu'il y ait une répression soudaine en Ouganda. Si je comprends bien, il y a donc un sentiment d'urgence.

[Traduction]

Rabab Al-Khatib: Je vais répondre à cette question. Merci beaucoup.

Avec la troisième recommandation, nous ne suggérons pas l'adoption d'un nouveau mécanisme, mais proposons plutôt de tirer parti des missions que le gouvernement canadien a déjà dans le monde. Ce que nous demandons, ou recommandons, c'est d'utiliser un système qui permettrait de mettre l'accent sur la crise dès qu'elle se produit.

Nous recommandons principalement trois choses, ou, plutôt, trois façons de procéder.

Tout d'abord, en cas de crise ou de répression, il faut transmettre le message à cet effet aux missions du Canada dans le monde entier afin d'accélérer le traitement des dossiers des personnes LGBTQI+.

Ensuite, il faut réduire temporairement le nombre de documents que les gens doivent habituellement fournir au gouvernement du Canada, car les personnes persécutées pourraient ne pas être en mesure d'accéder aux institutions publiques.

De plus, il faudrait aussi expliquer aux missions dans le monde à quel point il est important de signaler les cas où des personnes sont persécutées en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur expression de genre ou de leurs caractéristiques sexuelles. Nous ne parlons donc pas d'une nouvelle structure. Nous nous appuyons plutôt sur les structures que le gouvernement du Canada a mises en place dans ses missions ailleurs dans le monde, en mettant l'accent sur la nécessité de cerner les cas où des personnes LGBTQI+ courent de grands dangers et d'accélérer le traitement de ces affaires.

• (1630)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Vous heurtez-vous présentement à des obstacles pour ce qui est de la réinstallation des personnes au Canada? Si oui, quels sont-ils? Comment pourrions-nous améliorer les choses pour que ça se passe mieux pour votre organisation et, surtout, pour les gens que vous aidez?

[Traduction]

Rabab Al-Khatib: Merci beaucoup.

Je tiens à souligner une fois de plus le partenariat entre Rainbow Railroad et le gouvernement du Canada relatif aux réfugiés pris en charge par le gouvernement. Ce partenariat permet à Rainbow Railroad de réinstaller plus de 250 personnes LGBTQI+ par année, ou de les aiguiller vers le gouvernement canadien à des fins de réinstallation.

Le tout premier obstacle est que les besoins sont énormes et que les places sont très limitées. L'une des principales demandes ou recommandations de Rainbow Railroad serait d'ajouter des places afin de pouvoir réinstaller plus de personnes dans le besoin, surtout dans un contexte où de plus en plus de personnes queer sont en situation de crise. C'est la première chose. Le deuxième obstacle concerne les ressources. Les places, c'est une chose, mais elles doivent être assorties d'un investissement du gouvernement canadien si l'on veut être en mesure de traiter les dossiers.

Cette discussion sur les défis me permet de parler d'une occasion. Dans le cadre de ce partenariat entre Rainbow Railroad et le gouvernement du Canada, c'est surtout Rainbow Railroad qui s'occupe de la vérification et de la préparation du dossier pour la réinstallation. C'est donc la société civile qui effectue la plus grande part du travail en matière de réinstallation. Si l'on pousse plus de dossiers et plus de gens vers la réinstallation au Canada, le gouvernement du Canada peut ainsi tirer parti de ce partenariat avec la société civile pour trouver les personnes les plus à risque et accélérer le traitement de leurs dossiers.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie beaucoup de votre réponse.

Monsieur Kanyamu, je vous remercie de votre témoignage. Ce dernier était difficile à écouter, mais il était absolument nécessaire que le Comité l'entende et, surtout, que ça parvienne aux oreilles de l'exécutif ou du gouvernement. Je vous remercie infiniment de nous avoir raconté votre histoire.

Vous dites que c'est lors de votre arrivée au Canada que vous vous êtes senti en sécurité pour la première fois. J'aimerais savoir si vous recevez encore des menaces, par exemple sur les réseaux sociaux ou en ligne. Vivez-vous encore avec certaines menaces, même si vous êtes sur le territoire canadien?

[Traduction]

Paul Kanyamu: Merci beaucoup.

Il y a quelque temps, j'ai fait l'objet de menaces parce que j'ai continué à défendre la communauté LGBTQIA+ en Afrique et dans les autres pays où les personnes queers sont persécutées, et ce, même après mon arrivée au Canada.

Je peux dire que je suis en sécurité ici, et que je n'ai reçu aucune menace au Canada sauf quelques-unes sur les réseaux sociaux. Je peux affirmer en toute confiance que je suis en sécurité au Canada.

Avant de conclure, je prierais le Comité de bien vouloir accorder, à tout le moins, plus de places pour l'établissement des réfugiés LGBTQIA+, en particulier au Soudan du Sud et au Kenya, parce qu'ils éprouvent vraiment des difficultés en ce moment. De plus, il faut accélérer l'établissement des personnes LGBTQIA+ vulnérables dont le dossier est déjà dans le système. En effet, en ce moment, le traitement des dossiers de certaines personnes parrainées par le secteur privé prend beaucoup trop de temps, et ce, même si ces personnes sont la cible d'attaques. J'ai un ami, à Gorom, qui s'est fait attaquer hier. Il est blessé. Je ne veux pas montrer de photos en ce moment parce qu'elles sont terribles.

J'exhorte également le gouvernement du Kenya à rétablir l'enregistrement des personnes LGBTQIA+ afin de faciliter leur réinstallation.

Merci.

• (1635)

[Français]

Le président: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

Votre temps de parole est écoulé depuis une minute, mais je ne voulais pas interrompre le témoin.

Monsieur Zuberi, je vous invite maintenant à prendre la parole pour cinq minutes.

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être des nôtres.

[Traduction]

Je vous remercie du courage dont vous faites preuve. Nous sommes conscients des épreuves que ceux d'entre vous qui ont émigré au Canada ont dû traverser.

Aujourd'hui, nous nous concentrons sur l'Ouganda, mais le Soudan du Sud et le Kenya ont également été mentionnés. Pouvez-vous nous expliquer brièvement ce qui se passe dans ces deux pays?

Monsieur Kanyamu, vous pourriez peut-être commencer, puis nous passerons la parole aux experts juridiques, s'ils souhaitent ajouter quelque chose.

Monsieur Kanyamu, voulez-vous nous parler de ce qui se passe au Soudan du Sud et au Kenya?

Paul Kanyamu: Comme je l'ai dit, la plupart des réfugiés LGBTQIA+ dont nous parlons aujourd'hui — un grand pourcentage d'entre eux — viennent de l'Ouganda. La raison pour laquelle on aborde le Soudan du Sud et le Kenya dans le cadre de cette discussion, c'est que lorsque les personnes LGBTQIA+ quittent l'Ouganda, elles se rendent dans des camps de réfugiés qui se trouvent dans ces deux pays. Elles y migrent parce qu'elles ne peuvent pas demander le statut de réfugiées dans leur propre pays. Voilà pourquoi on parle de ces deux autres pays.

Comme je l'ai dit, là-bas, les choses vont mal; ces personnes se font attaquer tous les jours. Soit dit en passant, la police vérifie les téléphones des gens. Si elle y trouve du contenu LGBTQIA+, soit les gens dormiront au poste de police et rentreront chez eux le lendemain après avoir été battus... Ils subissent des interrogatoires forcés, alors qu'ils sont enregistrés et autorisés à se trouver dans ce pays. La police effectue quand même une vérification et dit: « Non, ce pays est souverain. Nous n'y autorisons pas l'homosexualité. Laissez-vous à vos pratiques ailleurs. »

Au Kenya, on m'a accusé d'être un agent de la COVID-19. On disait que les personnes LGBTQIA+ étaient des agents de la COVID-19. On disait: « C'est vous qui créez les problèmes qui nous affligent dans le monde. Vous êtes gai et vous amenez avec vous la COVID-19 et d'autres problèmes. » Voilà ce qui se passe dans ces camps.

Sameer Zuberi: Vous avez dit que les gens qui sont censés protéger la société ne le font pas. Nous avons beaucoup entendu parler de la police, mais qu'en est-il des autres travailleurs humanitaires? Constatez-vous que c'est aussi le cas en ce qui les concerne?

Paul Kanyamu: Je peux dire que d'autres travailleurs humanitaires essaient de faire leur travail, et c'est tout à leur honneur. Ils évaluent des cas et accomplissent d'autres tâches. Cependant, oui, parfois on s'adresse à une organisation quelconque qui dit: « Non, vous êtes gai. Nous aidons les réfugiés, mais pas précisément les gais. Pourriez-vous plutôt vous définir comme étant hétérosexuel? Si vous modifiez votre dossier pour qu'il ne dise plus que vous êtes une personne LGBTQIA+, on pourra vous réinstaller. » Ces organisations ne réinstalleront pas certaines personnes simplement parce qu'elles sont gaies. Bien sûr, elles ne le diront pas haut et fort, pour sauver les apparences. Il va sans dire que les ONG internationales ne sont pas censées faire de la discrimination. Elles feront peut-être face à... Ces autres organisations essaient de faire ce qu'il faut, mais elles ne font pas ce dont on a besoin. Elles ne font pas grand-chose parce qu'elles s'accrochent au fait que certaines personnes sont gaies. Elles citent la Bible et disent: « Non, dans la Bible, on dit ceci et cela, alors veuillez changer. » Elles vont nous donner de l'espoir, mais nous devons changer qui nous sommes.

Ensuite, la police s'oppose ouvertement aux personnes LGBTQIA+. Elle n'a pas peur. Elle le fait ouvertement devant le HCR parce qu'elle fait partie du gouvernement et est souveraine dans ce domaine. Elle dit: « Non, les personnes LGBTQIA+ ne peuvent pas s'installer ici. » Si une personne s'enregistre en tant que personne LGBTQIA+, son dossier ne fera pas l'objet d'un suivi.

Sameer Zuberi: Madame Al-Khatib, je sais que vous vouliez dire quelque chose dans votre déclaration préliminaire. Dans le temps qu'il me reste, j'aimerais vous donner l'occasion d'ajouter quelque chose, si vous le voulez.

Rabab Al-Khatib: En fait, je vais ajouter quelques mots sur la situation dans les camps, si vous me le permettez.

J'aimerais revenir sur le point soulevé par M. Kanyamu. Grâce à la consultation relative à l'initiative sur le déplacement forcé des personnes queers — dont la dernière table ronde a d'ailleurs eu lieu au Kenya, et à laquelle des réfugiés LGBTQI+ de l'Ouganda ont participé —, nous savons que certaines personnes doivent attendre plus de 10 ans avant de pouvoir s'enregistrer, car elles n'ont pas tous les documents requis ou sont sans-papiers. Cela signifie qu'elles ne peuvent pas travailler et qu'elles doivent passer inaperçues, en plus de tout ce que M. Kanyamu a mentionné. Nous savons que cette situation existe; nous en avons été témoins.

Cela veut dire que des gens sont peut-être poussés vers le travail du sexe pour survivre, ou sont exploités simplement parce qu'ils font partie de la communauté LGBTQI+.

Bref, pour les personnes LGBTQI+ de l'Ouganda, la recherche de voies d'accès à la protection et à la réinstallation, que ce soit au Kenya ou au Soudan du Sud, est vraiment une question de vie ou de mort.

Merci beaucoup.

• (1640)

Le président: Merci, monsieur Zuberi.

J'invite maintenant Mme Kronis à prendre la parole pour cinq minutes.

Tamara Kronis: Merci beaucoup.

Je tiens vraiment à remercier les deux représentants de Rainbow Railroad ainsi que M. Kanyamu de leurs témoignages jusqu'à maintenant.

Pour cette série de questions, j'aimerais revenir à M. Opiyo, en Ouganda.

Si j'ai posé des questions sur les chiffres, c'est notamment parce qu'à court terme, pendant la situation d'urgence, nous pouvons aider à faire sortir des gens et à les secourir, mais à long terme, il faut des changements en Ouganda. J'aimerais en savoir davantage sur la question à plus long terme.

L'appel est en instance devant la Cour suprême de l'Ouganda. A-t-on une idée du moment où la décision sera rendue? Une décision positive, le cas échéant, changerait-elle quelque chose? Je sais qu'il y a, en Ouganda, des législateurs qui tentent de changer les choses. Nous espérons accueillir certains d'entre eux au Comité. Comment vont-ils? Ont-ils un impact? Quels sont les obstacles au changement sur le plan juridique et au sein de la société civile en Ouganda?

C'est une importante question, mais j'espère que vous pourrez y répondre et, si possible, résoudre tous les problèmes en cinq minutes.

Nicholas Opiyo: Eh bien, merci beaucoup.

Les tribunaux ougandais n'ont pas la réputation de trancher des affaires avec célérité. Ils sont très lents. Nous espérons que la Cour suprême de l'Ouganda nous aurait déjà entendus au moment où l'on se parle et qu'elle rendrait une décision avant les élections, mais c'est maintenant peu probable. La situation se complique davantage en raison de l'imminent départ à la retraite du juge en chef, le 18 janvier. Nous ne pensons pas que la Cour nous entendra de sitôt. Nous n'avons pas d'échéancier. Il est difficile de prédire à quel moment la Cour pourra même entendre l'affaire.

Deuxièmement, du côté du gouvernement, le procureur général n'a pas soumis ses actes de procédure à la Cour suprême. Les requérants qui ont interjeté appel dans cette affaire ont respecté toutes les directives de la Cour, mais le procureur général n'a pas accordé la priorité à cette affaire et n'a pas répondu aux observations présentées par les groupes qui ont porté l'affaire devant les tribunaux. Nous n'avons pas la moindre idée du moment où cette affaire sera entendue et où un jugement sera rendu.

Quoi qu'il en soit, je ne suis pas optimiste quant à la possibilité d'obtenir un jugement positif. Si l'on se fie aux tendances récentes, des groupes évangéliques ont infiltré la Cour, au point où les décisions de la Cour reposent désormais davantage sur des dogmes que sur des fondements juridiques. Nous comptons néanmoins nous battre, en espérant que la Cour nous entende.

Qu'est-ce qui pourrait changer la donne à long terme? À mon avis, l'annulation de la loi ne changera pas grand-chose. Certes, cela procurera du soulagement et une certaine quiétude à beaucoup de personnes, mais les individus radicalisés demeurent une menace constante. Les sentiments discriminatoires à l'égard des personnes LGBTI sont profondément ancrés dans notre société à tous les échelons, du moins élevé au plus élevé. Il y a à peine deux mois, des étudiants universitaires ont tenté de lyncher leurs propres collègues soupçonnés d'être gais. La même chose s'est produite dans une école secondaire de l'ouest de l'Ouganda. À long terme, il faut se concentrer sur le changement du discours et cibler, à mon avis, la population la plus jeune de notre pays, car il faudra un effort générationnel pour que les choses changent.

• (1645)

Tamara Kronis: Dans le même ordre d'idées, dans les quelques secondes qu'il me reste, parce que le temps file... Vous brossez un tableau très sombre. La loi n'offre aucun répit. Il s'agit d'une société où les sentiments anti-LGBTQI+ sont profondément ancrés. Y a-t-il des alliés? Où est l'espoir? Les jeunes sont toujours une source d'espoir. Quelle est la situation, pour les alliés?

Nicholas Opiyo: On commence à voir des parents de personnes LGBTI se porter à la défense de leurs propres enfants. Il est difficile d'argumenter avec une mère qui dit: « C'est mon enfant. Je l'aime comme il est. C'est ainsi qu'il est né. Voilà qui il est. » Il est donc important de soutenir les groupes comme les mères de jeunes LGBTI, car ces groupes offrent de nouvelles perspectives, et il est difficile de s'opposer à cela.

On commence à voir certaines industries, comme le milieu créatif... En Ouganda, le milieu créatif est le plus important employeur de personnes LGBTI, d'artistes, de personnes qui travaillent dans des salons. Il faut amplifier les industries de ce genre et veiller à ce qu'elles puissent continuer ce qu'elles font.

Enfin...

Le président: Pouvez-vous conclure, s'il vous plaît? Le temps est écoulé.

Nicholas Opiyo: Oui.

Enfin, je pense qu'il y a également une communauté de plus en plus nombreuse d'ONG locales ou d'organismes à but non lucratif. Souvent, cela comprend des pasteurs et des groupes comme DefendDefenders, qui ne sont pas des groupes LGBTI, mais qui travaillent avec la communauté. Ces groupes me donnent l'espoir que nous pourrions, au fil du temps, créer un mouvement et surmonter les difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, la parole est à vous pour cinq minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Opiyo, je vais poursuivre dans le même ordre d'idées que Mme Kronis, qui vient de vous poser une question.

Selon vous, de quelle façon la communauté internationale, y compris le Canada, peut-elle aider concrètement les acteurs juridiques, comme vous, qui œuvrent en Ouganda?

[Traduction]

Nicholas Opiyo: M. Shire a mentionné, je pense, la nécessité de fournir un soutien accru aux organismes de première ligne qui s'emploient à promouvoir les droits des personnes LGBTI. Ces groupes font aussi l'objet d'attaques, et ils ont besoin de votre attention et de votre soutien, pas nécessairement sous forme de ressources. Il peut aussi s'agir de leur offrir une plateforme, de leur donner une voix et une tribune où parler de leurs expériences, et d'agir en tant qu'alliés. Voir que des alliés reçoivent un appui encourage d'autres alliés à s'engager dans la lutte.

Deuxièmement, il faut faire appel aux institutions multinationales, comme la Banque mondiale, où le Canada a un soutien, une voix et un accès, car dans bien des cas, ces institutions multinationales

se sont avérées très utiles. En Ouganda, ONUSIDA est parmi les plus importants alliés de la communauté, et de ses alliés. Donc, en travaillant avec les institutions internationales, nous pouvons amplifier leur rôle et les rendre plus actives.

Enfin, si je peux me permettre, le Canada et d'autres pays occidentaux ont des mécanismes de reddition de comptes. Il faut cibler, au moyen d'interdictions d'octroi de visa, les individus qui font la promotion de préjugés anti-LGBTI en Ouganda, afin qu'ils sachent que la promotion de l'homophobie, de la haine et de la transphobie contre la communauté LGBTI a des conséquences. Je précise qu'il faut cibler les individus et non le pays. Il faut donc des sanctions réfléchies et ciblées contre ces individus. Refusez leurs demandes de visa et leur entrée dans votre pays. Vous devez faire connaître votre position fermement, car en diplomatie, prendre position est aussi important que n'importe quelle mesure concrète que l'on pourrait prendre. Faites savoir que vous êtes contre de tels agissements et n'ouvrez pas la porte aux individus qui font la promotion de préjugés anti-LGBTI en Ouganda: sanctionnez-les.

• (1650)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: On pourrait aller jusqu'à appliquer des sanctions économiques contre certaines personnes en ciblant leur fortune, qui peut avoir été placée à l'étranger.

Monsieur Shire, lors de votre allocution d'ouverture, vous avez parlé, entre autres, du fait que le gouvernement américain a décidé de sabrer dans l'agence américaine pour le développement international, ou USAID. C'est un phénomène mondial présentement. En effet, on le voit dans plusieurs pays d'Europe et au Japon, qui a coupé radicalement son financement en matière d'aide internationale. Malheureusement, le budget du gouvernement fédéral canadien, annoncé il y a deux ou trois semaines, prévoyait couper 2,7 milliards de dollars dans le budget alloué à l'aide internationale.

La présence du Canada en Afrique étant de moins en moins forte, ne devrait-on pas justement renforcer notre présence en Afrique et augmenter l'aide internationale plutôt que de suivre cette tendance mondiale? Vu ce qui se passe chez nos voisins américains et dans le reste de l'Europe, ne devrait-on pas augmenter l'aide internationale et être plus présent en Afrique de l'Est, entre autres?

[Traduction]

Hassan Shire: Merci, monsieur Duceppe.

Exactement...

Le président: Il nous reste un maximum d'une minute, s'il vous plaît.

Allez-y.

Hassan Shire: Il y a une récession mondiale.

Je suis aussi un Canadien, monsieur le président. J'ai donc également le droit de m'exprimer comme les autres témoins.

La baisse du soutien financier aux ONG et aux organismes internationaux des droits de la personne est généralisée à l'échelle mondiale. Ce n'est pas seulement aux États-Unis, mais aussi dans d'autres pays. Dans un contexte où la sécurité est menacée, notamment en raison de la guerre en Ukraine et ailleurs, les pays consacrent des ressources à l'armement et, comme c'est toujours le cas, c'est l'aide au développement international qui en fait les frais.

Le Canada peut faire preuve de leadership en préconisant de revoir cette position et en incitant les gouvernements aux vues similaires — principalement les pays nordiques et d'autres — à soutenir les initiatives qui ont une incidence sur la vie socioéconomique des collectivités. On ne peut pas prétendre pouvoir accueillir toutes les personnes LGBTI au Canada. Il faut appuyer ces personnes où elles se trouvent, pour qu'elles puissent subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

Vous êtes le bienvenu au Comité, mais lorsque nous vous accordons du temps, vous devez également respecter le temps imparti, s'il vous plaît. Je suis désolé.

Madame Dhillon, vous avez la parole pour cinq minutes.

Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais commencer par M. Opiyo.

Vous avez longuement parlé du fait que les arguments présentés au tribunal reposent davantage sur des dogmes que sur des fondements juridiques. Vous dites que la loi offrirait un répit, mais la menace de violence par des civils radicalisés demeure omniprésente. Pouvez-vous en dire un peu plus à ce sujet? La violence semble avoir augmenté depuis l'adoption de cette loi. C'est extrême. Y a-t-il des conséquences pour ceux qui décident de se faire justice eux-mêmes et qui s'en prennent aux membres de la communauté LGBTQ?

Nicholas Opiyo: Je n'ai pas encore vu de cas où les auteurs d'attaques ou de violence contre la communauté LGBTI ont été tenus responsables de leurs actes.

Dans bien des cas, lorsque des incidents de violence contre des gens de la communauté LGBTI sont signalés, les autorités ne manifestent aucun intérêt à enquêter sur l'événement en soi, mais enquêtent plutôt sur la personne qui a fait le signalement. Les locaux de certains organismes ont été attaqués et incendiés. Il n'y a eu aucun rapport sur les incendies criminels visant les bureaux des organismes LGBTI.

On semble laisser le champ libre à ces comportements. Il n'y a pas de conséquences pour les actes de violence à l'encontre des personnes LGBTI, et encore moins une volonté d'enquêter de la part des autorités. On ne peut même pas faire valoir que cela n'équivaut pas à une approbation tacite de ces actes illégaux.

J'ai eu affaire à des cas où des parents ont fait violer leur fille, espérant qu'après avoir été violée, elle cesserait d'être lesbienne. Ces parents n'ont subi aucune conséquence. En outre, les médecins qui pratiquent des examens anaux forcés ne subissent aucune conséquence de l'ordre des médecins, de l'État ou de qui que ce soit.

• (1655)

Anju Dhillon: Ces gens sont enhardis lorsqu'aucune mesure n'est prise contre eux. Ils ne font pas que se faire justice eux-mêmes, ils commettent des actes de violence contre des concitoyens.

Vous avez mentionné que cela peut arriver simplement parce qu'une personne est soupçonnée d'appartenir à la communauté

LGBTQ, sur la base de simples soupçons. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet, s'il vous plaît?

Nicholas Opiyo: Un des deux cas que j'ai cités s'est produit à la plus ancienne université du pays, dans une résidence pour hommes. Deux hommes qui partageaient une chambre ont été soupçonnés, par des collègues d'avoir des relations homosexuelles. Un soir, les étudiants se sont organisés, ont fait sonner les alarmes et se sont attaqués à ces deux hommes pour essayer de les lyncher. Ce n'est pas arrivé, heureusement, car ils ont réussi à s'enfuir et trouver un endroit sûr ailleurs.

La même chose s'est produite dans une école secondaire, la Ntare School, dans l'Ouest de l'Ouganda. Ces deux jeunes garçons n'ont pas été pris sur le fait lors de relations sexuelles. On les soupçonnait simplement d'avoir des relations homosexuelles, peut-être parce qu'ils étaient près l'un de l'autre ou qu'ils se tenaient la main. Les élèves de cette école secondaire ont fait la même chose: la nuit, ils ont sorti ces garçons du dortoir et ont essayé de les lyncher. Ils se sont sauvés, en pleine noirceur. Ces attaques n'ont jamais fait l'objet de la moindre enquête.

C'est une simple question d'apparence: quelqu'un a l'air gai. Parfois, quelqu'un est mentionné dans les tabloïds, qui sont bien connus pour divulguer l'orientation sexuelle des gens. À ce moment-là, la personne devient susceptible de subir de la violence.

Personnellement, j'oublie combien de fois des gens m'ont attaqué parce que je suis avocat pour la communauté LGBTI. On m'a accosté et craché au visage, alors que je faisais mon épicerie, en m'accusant d'être un agent étranger et de promouvoir des intérêts étrangers.

Il n'est pas nécessaire d'être pris sur le fait; le simple soupçon de comportement homosexuel peut avoir des conséquences désastreuses. La situation est pire pour les personnes transgenres, qui subissent les plus vives réactions de la société. La plupart des cas d'expulsion et de violence grave visaient des personnes transgenres. Dans notre société, ce sont les personnes transgenres qui subissent les attaques les plus cruelles, en raison de leur habilement et de la transition qu'elles ont vécue. Ces attaques viennent de gens qui les ont connues en tant qu'homme, maintenant devenu femme, ou inversement.

Le président: Merci, madame Dhillon.

J'invite maintenant M. Davies à prendre la parole pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à féliciter toutes les personnes qui ont témoigné aujourd'hui. Votre courage et vos récits nous ont tous émus. En tant que nouveau député, avoir l'occasion de discuter avec des personnes du monde entier qui ont une histoire à partager est une nouvelle expérience pour moi. Le Canada a besoin d'entendre ces récits et de reconnaître les problèmes auxquels vous êtes confrontés.

Je dois dire que je ne suis pas très encouragé aujourd'hui. Je suis encouragé parce que vos histoires ont été rendues publiques, mais ce qui est moins encourageant, c'est ce que j'entends sur la situation en Afrique de l'Est. M. Shire a dit que 98 % de la population est homophobe. Le gouvernement, la police et les groupes sociaux adhèrent tous à l'homophobie et l'encouragent.

Je me demande, monsieur Kanyamu, si vous pourriez, ou n'importe lequel d'entre vous, en fait... Vous avez parlé de l'Ouganda, du Soudan du Sud et du Kenya. Cependant, observe-t-on les mêmes tendances ailleurs en Afrique, qui est un grand continent, évidemment, notamment dans l'Ouest du continent?

• (1700)

Paul Kanyamu: Je pense qu'en Afrique, seule l'Afrique du Sud est un endroit plus accueillant pour les personnes LGBTQ. C'est seulement l'Afrique du Sud, si je me souviens bien, et ce pays est beaucoup trop éloigné de l'Ouganda et d'autres pays voisins de l'Est. Je ne pense pas qu'une personne aurait le temps de se rendre en Afrique du Sud pour y trouver refuge. Il faut traverser huit pays, je crois, pour s'y rendre, et c'est sans compter les difficultés et la violence auxquelles il faudra faire face en cours de route.

Fred Davies: Je m'intéresse à...

Oui, allez-y, monsieur Wamala.

Dennis Wamala: Je vais simplement ajouter quelque chose aux propos de M. Kanyamu.

L'origine du discours homophobe est la même. Ce sont les mêmes personnes qui répandent ces idées. Lorsqu'on lit les lois existantes en Ouganda, au Kenya, au Ghana et dans tous ces pays, le libellé est le même. C'est le même groupe qui propage les mêmes idées partout, c'est le même mouvement dans tous les pays. Cela fait boule de neige.

Fred Davies: Par exemple, la Tanzanie pourrait connaître le même genre de vague d'homophobie.

Dennis Wamala: C'est déjà le cas.

Fred Davies: En effet.

Monsieur Kanyamu, vous avez fui vers un camp de réfugiés, puis vous êtes venu au Canada. Les camps attirent-ils un nombre disproportionné de personnes homosexuelles parce qu'ils sont perçus comme plus sécuritaires? Si oui, combien de personnes en danger se trouvent actuellement dans des camps? Avez-vous des données à cet égard? Est-ce disproportionné par rapport aux groupes de réfugiés ailleurs dans le monde? C'est une situation propre à l'Afrique. J'aimerais savoir combien de personnes pourraient être secourues.

Paul Kanyamu: Lorsque j'ai quitté l'Ouganda, je suis allé au Kenya. Le gouvernement kényan a une politique de campement, selon laquelle tous les réfugiés sont censés vivre dans le camp, à l'exception d'un très petit pourcentage qui peuvent subvenir à leurs besoins et qui sont autorisés à résider dans la zone urbaine. Les personnes LGBTQ sont toutes censées être dans le camp.

Fred Davies: Vous conviendrez donc que la proportion de personnes LGBTQ qui se trouvent actuellement dans des camps au Kenya y est plus élevée qu'ailleurs. De toute évidence, elles sont exposées à un risque de violence.

À votre connaissance, combien de personnes ont réussi à s'en sortir? Nous connaissons le nombre de personnes qui viennent au Canada, mais y a-t-il d'autres pays qui offrent un passage sûr à ces personnes?

Paul Kanyamu: Au Kenya, dans le camp de réfugiés de Kakuma en particulier, il y a environ 150 personnes LGBTQ, selon certaines sources sur le terrain, des réfugiés eux-mêmes. Ensuite, dans le camp de Gorom, au Soudan du Sud, je sais qu'environ 650 personnes LGBTQ s'y trouvent. Celles qui se trouvent au Soudan du Sud ont toutes quitté le Kenya, leur premier pays d'asile, parce qu'il y avait trop d'homophobie. C'est pour cette raison qu'elles sont al-

lées au Soudan du Sud. Elles sont donc environ 650 au Soudan du Sud, et environ 150 au Kenya, dans le camp de Kakuma.

Fred Davies: Puisque vous...

Le président: Merci, monsieur Davies. Votre temps est écoulé.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, la parole est à vous pour cinq minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Madame Al-Khatib, je vous laisse la parole, puisque vous semblez vouloir réagir.

[Traduction]

Rabab Al-Khatib: Merci beaucoup.

J'aimerais simplement ajouter quelque chose au sujet des chiffres. Ce que nous savons pour les Ougandais LGBTQ qui se trouvent à l'extérieur de l'Ouganda, c'est que, jusqu'à aujourd'hui, en 2025 seulement, nous avons reçu plus de 300 demandes de soutien. Du Kenya, nous en avons reçu 162, et du Soudan du Sud, 128, juste pour que les chiffres soient plus clairs.

Bien sûr, ces personnes n'ont pas une voie claire vers la réinstallation et la protection.

• (1705)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: J'imagine qu'il y a présentement urgence, vu ce qui se passe là où se trouvent ces personnes.

[Traduction]

Rabab Al-Khatib: Je suis entièrement d'accord. Les personnes LGBTQ qui se trouvent dans ces deux camps, au Soudan du Sud et au Kenya, sont en grande détresse, car elles n'ont pas accès à l'enregistrement ni aux soins de santé. Elles sont constamment attaquées. Leurs abris sont brûlés. Elles n'ont pas le droit de travailler. Elles n'ont même pas le droit d'exprimer leur orientation sexuelle et leur identité de genre. Oui, ce sont les personnes à risque les plus prioritaires qui doivent être réinstallées et qui ont certainement besoin d'être protégées.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: On parle beaucoup des personnes qu'il faut aider à sortir de là et on dit qu'il faut les emmener au Canada ou dans d'autres pays plus sécuritaires le plus rapidement possible.

J'imagine qu'à leur arrivée ici, après avoir vécu ces traumatismes, ces personnes reçoivent une forme de soutien psychologique. On ne peut pas simplement les laisser tomber une fois qu'elles arrivent ici. Elles ont vécu un stress que personne ici ne peut comprendre.

Qu'en pensez-vous, madame Al-Khatib et monsieur Kanyamu?

Rabab Al-Khatib: Est-ce à moi que vous posez la question?

Alexis Brunelle-Duceppe: Oui, mais j'aimerais que M. Kanyamu y réponde aussi.

Rabab Al-Khatib: D'accord.

[Traduction]

Oui, bien sûr. Je pense que c'est un point très important. La protection ne se limite pas à la réinstallation. Il ne s'agit pas seulement de faire sortir une personne d'un lieu dangereux pour l'emmener au Canada, où elle sera en sécurité. L'objectif ultime est que le Canada devienne leur patrie. Pour ce faire, il faut les accompagner tout au long de ce processus.

Rainbow Railroad a déjà commencé le travail pour mettre en place des groupes de soutien communautaire, par exemple, au Canada. L'une de nos recommandations au gouvernement canadien est toujours de faire en sorte que les organismes de réinstallation au Canada soient plus ciblés et qu'ils possèdent l'expertise nécessaire pour travailler avec les personnes LGBTQI+ réinstallées qui viennent d'endroits où elles ont subi beaucoup de traumatismes ou encore où elles ont été persécutées. Ce n'est pas le cas en ce moment. Ce sont des lacunes que nous essayons aussi de combler par l'entremise de nos groupes de soutien communautaire.

Il y a assurément beaucoup de travail à faire du côté de la réinstallation, car il ne suffit pas d'amener les gens au Canada. Il faut les aider à s'intégrer et il faut avoir l'expertise nécessaire pour s'occuper des personnes qui ont subi ce genre de traumatisme.

Paul Kanyamu: Pour ajouter au point soulevé par Mme Al-Khatib, nous avons des organismes ici, sur l'île de Vancouver, comme Reaching Out Assisting Refugees. De tels organismes aident à accueillir des réfugiés. Ils offrent un soutien dès qu'un réfugié voit sa demande de parrainage approuvée. Ils offrent un soutien après l'arrivée, un soutien financier, des services psychosociaux et d'autres services lorsqu'un réfugié arrive ici. Lorsqu'un réfugié arrive au Canada, il reçoit du soutien pendant une année complète.

Le gouvernement pourrait aider ces organismes communautaires à renforcer leurs capacités, grâce à une aide financière, car la plupart du temps, les fonds proviennent des Canadiens eux-mêmes, des bénévoles. Nous formons des groupes de 10 personnes pour parrainer une personne qui vient d'Afghanistan ou du Kenya. Le gouvernement pourrait aider ces organismes communautaires sur le terrain.

• (1710)

[Français]

Le président: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

[Traduction]

Madame Vandenbeld, vous avez la parole pour cinq minutes.

Anita Vandenbeld: Merci à vous tous de vos témoignages aujourd'hui.

Monsieur Kanyamu, ce que vous nous avez raconté est émouvant et terrible, mais je pense que cela aidera certainement le Comité et d'autres à formuler des recommandations.

Vous avez parlé de l'asile. Vous avez parlé de la nécessité de faire sortir plus rapidement les gens de ces camps en raison du choix impossible entre la persécution chez eux en Ouganda ou la persécution dans les camps.

Je pense que c'est vous, ou peut-être M. Wamala, qui avez parlé d'un mécanisme de réponse rapide. J'aimerais beaucoup en savoir plus sur la forme que cela pourrait prendre. Je sais que dans le passé, le Comité a recommandé un volet d'asile ou d'immigration pour les défenseurs des droits de la personne. Je me demande à quoi ressemblerait ce mécanisme.

Je pose la question à quiconque veut y répondre.

Paul Kanyamu: Je vais commencer.

Premièrement, ces réfugiés sont enregistrés auprès du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le HCR, qui travaille directement avec le gouvernement du Canada et d'autres pays de réinstallation. Je parle du Canada en particulier dans ce cas-ci. Au Soudan du Sud, par exemple, les réfugiés peuvent être recommandés en vue d'une réinstallation. On peut leur donner la priorité.

Soit dit en passant, je n'ai pas mentionné au Comité que la plupart de ces réfugiés au Soudan du Sud faisaient partie du programme américain d'admission des réfugiés. Lorsque la nouvelle administration est arrivée, toutes les places de réinstallation ont été bloquées. On leur a dit qu'on ne pouvait plus les accepter en raison des nouvelles politiques en vigueur, et cela s'appliquait aussi à ceux qui avaient terminé les examens médicaux, les contrôles de sécurité et tout le reste.

Ce que le Comité pourrait faire, ou ce que je lui demanderais de faire, c'est d'assurer la liaison avec les bureaux canadiens à l'étranger, comme les ambassades, afin de communiquer avec le HCR pour localiser ces personnes LGBTQIA+. Elles ne sont pas nombreuses. Il y en a environ 650 au Soudan du Sud et environ 150 au Kenya, à ma connaissance. Il pourrait recommander ces cas en vue d'une réinstallation.

Ensuite, dans le même ordre d'idées, il y a des réfugiés qui sont parrainés par des Canadiens sur le terrain qui peuvent parrainer quelqu'un d'autre. Le traitement des dossiers des personnes parrainées pourrait être accéléré, car elles ont déjà le soutien nécessaire sur le terrain. Nous sommes prêts à accueillir ces gens. Le traitement de leurs dossiers bloque simplement quelque part.

Anita Vandenbeld: Mon temps est limité, et je veux m'adresser à M. Opiyo, à M. Shire et aux représentants de la Rainbow Railroad, bien sûr, pour parler de l'importance des réseaux mondiaux. Je pense aux réseaux mondiaux de soutien pour les défenseurs des droits de la personne qui réunissent des défenseurs des droits de la personne de partout dans le monde pour renforcer le soutien, mais aussi pour échanger sur les pratiques exemplaires et les expériences qui fonctionnent bien, et pour bâtir des coalitions mondiales. Je sais que la Rainbow Railroad est l'une de ces coalitions.

J'aimerais aussi m'adresser rapidement à M. Shire et à M. Opiyo pour parler de sujets comme le Mouvement mondial pour la démocratie et de ce que cela apporte au travail que vous faites et que vous avez fait au fil des ans.

Hassan Shire: Permettez-moi de commencer.

Les réseaux mondiaux pour les défenseurs des droits de la personne mobilisent maintenant les plateformes où des défenseurs des droits de la personne défendent les droits de tous, y compris des LGBTI, et les aident à trouver refuge et à faire entendre leur voix. Comme vous vous en souvenez sans doute, madame la députée, lorsque j'étais au Pérou, je présidais un groupe de femmes transgenres d'Amérique latine et d'Afrique. Toutes, y compris les députées, ont témoigné de la violence et de ce qui arrive aux personnes transgenres, aux personnes transgenres dans le milieu universitaire et en particulier aux femmes transgenres.

À l'heure actuelle, au moment où je vous parle, les intervenants de première ligne s'occupent des activités qui étaient autrefois organisées et financées par le gouvernement américain. Lifeline en a repris les rênes, et les principaux contributeurs sont des gouvernements autres que celui des États-Unis qui ont décidé de participer.

Je suis heureux que vous ayez plaidé en faveur du programme qui offre aux défenseurs des droits de la personne, à un nombre limité d'entre eux, une voie directe pour se réinstaller au Canada. Nous savons que certains participants — et c'est là où je voulais en venir — ont reçu une formation socioéconomique et, que dès leur arrivée au Canada, ils ont commencé à travailler dans ce domaine afin de contribuer à l'économie locale. La communauté LGBTI ne fait pas exception.

• (1715)

Le président: Merci.

J'invite Mme Kronis à prendre la parole pour cinq minutes.

Tamara Kronis: Je vous remercie beaucoup.

Je veux utiliser le peu de temps qu'il me reste pour donner à chacun d'entre vous l'occasion de faire quelques suggestions sur ce que le Canada pourrait faire, non seulement pour les réfugiés ici, mais aussi en Ouganda, sur le terrain, pour aider à faire avancer la société civile là-bas et à atténuer les besoins. Dans nos notes d'information pour cette séance, tout ce que nous avons jusqu'à présent, c'est une déclaration du Canada condamnant la situation. Cela fait ressortir le vif contraste avec ce que nous avons fait dans d'autres pays.

Je me demande si vous pourriez prendre chacun environ 45 secondes pour nous faire part de vos idées sur ce que nous pourrions faire. Je m'adresse particulièrement à ceux d'entre vous qui ont de l'expérience sur le terrain. Que peut faire le Canada pour aider à changer les choses en Ouganda?

Dennis Wamala: Merci beaucoup, madame Kronis.

Comme mes collègues M. Shire et M. Opiyo l'ont laissé entendre, il s'agit de créer un mouvement. La rhétorique anti-LGBT est alimentée par un mouvement qui s'est construit au fil du temps.

Le Canada dispose déjà du mécanisme pour le faire, et comme j'ai vécu en Ouganda, j'ai travaillé avec les missions au Canada pour soutenir notre mouvement. Il faut accroître les efforts en ce sens. Lorsqu'on renforce le soutien à ces mouvements sur le terrain — par exemple, le mouvement en Ouganda s'est bâti sur le soutien du mouvement féministe — et lorsqu'on continue à soutenir les organisations de la société civile, ce que le Canada a déjà fait et doit simplement renforcer, cela crée un mouvement, et ce mouvement change la façon de penser des 98 % dont M. Shire a parlé et commence à faire baisser ce pourcentage.

En plus de toutes les autres mesures juridiques qui sont prises, il faut soutenir les organisations de la société civile. C'est ainsi qu'on arrive à changer la rhétorique. C'est ainsi qu'on change les perceptions dans le pays.

Nicholas Opiyo: En plus d'investir dans les groupes locaux de la société civile, il faut réfléchir à une approche thématique de cette question, à savoir qu'il s'agit ici des droits de la personne. Certaines personnes pensent, quand on parle des droits des LGBTI, qu'il s'agit d'une nouvelle forme de droits. Il s'agit des droits de la personne. Il faut donc soutenir le mouvement des droits de la personne, en pré-

cisant très clairement que ces droits incluent ceux des LGBTI en Ouganda.

Ensuite, il y a un vide à combler dans les voix mondiales sur cette question. Les États-Unis se sont retirés. Le Canada a la voix morale et le pouvoir nécessaires pour mener la campagne mondiale et braquer les projecteurs sur ce qui se passe en Ouganda. Nous avons un chef d'État au pouvoir depuis 40 ans qui se maintient au pouvoir par la répression. C'est cette répression qui crée une crise migratoire qui pousse les gens de notre pays vers le vôtre. Bon nombre d'entre eux aimeraient rentrer au pays, mais ils ne peuvent pas le faire en raison de la situation politique en Ouganda.

Le Canada peut agir et dénoncer ce qui se passe en Ouganda et ce qui se passe dans la région: en Tanzanie, au Soudan du Sud et au Soudan. Le Canada peut être cette voix parce qu'il a l'autorité morale pour le faire, parce que ses intentions sont claires et parce qu'il s'est engagé à défendre les valeurs démocratiques dans le monde entier.

Tamara Kronis: Selon vous, y a-t-il quelque chose que nous pouvons faire pour aider à atténuer une partie de la pression dans les camps?

• (1720)

Paul Kanyamu: Oui, mais avant de répondre à cette question, je vais revenir à votre première question, madame Jansen.

Le Canada est un grand pays humanitaire, et je comprends qu'il défend les valeurs humanitaires. Il verse à l'Ouganda plus de 2 millions de dollars en aide à cet égard. Peut-il renégocier cette aide avec le gouvernement en disant « Nous voyons telle et telle chose se produire et beaucoup de violations des droits de la personne, et pour que l'aide se poursuive, nous aimerions que telle ou telle mesure soit prise »? Je ne sais pas si c'est faisable, ce n'est qu'une suggestion.

Ensuite, pour revenir à ce que vous disiez, madame Kronis, au sujet d'atténuer la pression dans les camps, oui, il s'agit de collaborer avec les gouvernements d'accueil, comme le gouvernement du Soudan du Sud, et le HCR pour faire du suivi et accélérer le traitement des dossiers de réinstallation de ces personnes afin de les régler. Plus elles y restent longtemps, plus elles subiront d'attaques, et certaines en sont mortes jusqu'à présent. C'est vraiment tragique.

Tamara Kronis: C'est certainement le cas.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, la parole est à vous.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Je crois que ce sera la dernière intervention de chaque témoin. Je vais donc laisser à chacun d'entre eux une minute; ils peuvent nous dire quelque chose qui n'a pas été dit ou souligner une chose qui a déjà été dite.

J'aimerais que M. Shire parle en premier, suivi de M. Opiyo, d'un représentant du Rainbow Railroad et, pour terminer, de M. Kanyamu.

[Traduction]

Hassan Shire: Merci, monsieur le président, de me donner cette occasion de répondre.

Je trouve dommage de ne pouvoir en parler que pendant une minute.

Je tiens à souligner que les chiffres dont M. Kanyamu et d'autres ont parlé portent sur des personnes qui ont quitté l'Ouganda et cela ne représente pas la majorité des membres de la communauté LGBTI qui vivent dans ce pays.

Je recommande de renforcer la résilience des artistes dont M. Opiyo a parlé, ceux qui ont un parcours, ont des compétences, peuvent produire des pièces de théâtre, ont des salons ou sont des créateurs de mode. Il faut former ces jeunes comme n'importe quel autre Ougandais et leur fournir des capitaux de démarrage pour qu'ils puissent vivre dans leur propre pays et contribuer à la société dans la dignité.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup.

Monsieur Opiyo, vous avez la parole.

[Traduction]

Nicholas Opiyo: Je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de m'exprimer et de continuer à soutenir le mouvement des LGBTI et des droits de la personne en Ouganda.

Je n'ai pas grand-chose à ajouter en guise de conclusion, mais je tiens simplement à vous remercier, et nous espérons avoir bientôt de vos nouvelles.

Dennis Wamala: Merci beaucoup.

J'aimerais réitérer ce que mes collègues ont déjà dit. Il faut rendre les discours anti-LGBT très difficiles et très coûteux.

La rhétorique en Afrique de l'Est et en Afrique provient en grande partie d'évangélistes en Amérique du Nord. Il faut trouver un moyen de leur montrer que le monde les regarde et qu'il y a des conséquences à l'exportation d'une telle haine, car elle attise les attitudes déjà négatives au sein du pays. Par conséquent, il faut leur rendre les choses très difficiles et leur montrer qu'il pourrait y avoir des conséquences à propager cette haine.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur Kanyamu, c'est vous qui avez le dernier mot aujourd'hui. Je vous donne carte blanche.

[Traduction]

Paul Kanyamu: Merci beaucoup.

Je tiens à remercier le Comité de nous avoir invités à cette importante séance. C'est très important pour nous. Nous sommes très fiers du gouvernement canadien. Merci beaucoup de montrer au monde qu'il existe encore des gens qui ont des valeurs morales et qui se préoccupent des autres.

Je n'ai pas grand-chose à ajouter. J'ai simplement hâte d'avoir de vos nouvelles.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je pense qu'il me reste du temps de parole. Madame Al-Khatib, voulez-vous ajouter quelque chose?

[Traduction]

Rabab Al-Khatib: Je serai très brève.

Pour ce qui est de savoir ce que nous pouvons faire pour aider les Ougandais en Ouganda, je dirais qu'il faut miser sur les partenaires, les organisations de la société civile.

Le Rainbow Railroad a soutenu plus de 15 organisations jusqu'à présent. On sait que la meilleure façon est de laisser les organisations sur le terrain, la communauté elle-même, décider de ce dont elle a besoin. Il faut communiquer avec elles. Il faut les soutenir, principalement financièrement, surtout à la suite des grandes compressions qu'on voit partout dans le monde. C'est la première chose.

Deuxièmement, il y a la réinstallation, la réinstallation, la réinstallation. Je dirais, en ce qui concerne les places disponibles, qu'il faut miser sur les partenariats afin de trouver des moyens de réinstaller et de protéger les LGBTQI+ en danger en Ouganda.

• (1725)

Le président: Merci, madame Al-Khatib.

En mon nom personnel et au nom du Comité, de tous les députés, du personnel et des interprètes, je tiens à vous remercier tous d'avoir été avec nous et de vos témoignages sur la situation des membres de la communauté LGBTQI+. Vos explications et vos réponses aux questions du Comité nous ont donné une idée claire de ce qui se passe. Je vous en remercie et je vous remercie de votre participation. Nous vous en sommes profondément reconnaissants.

La semaine prochaine, nous consacrerons 30 minutes aux travaux du Comité après la réunion sur les personnes déplacées à l'intérieur ou hors de leur pays dans le monde. Nous discuterons des instructions de rédaction pour le rapport sur la situation des droits de la personne au Soudan et de la planification des prochains mois de travail du Sous-comité après la pause hivernale. S'il vous plaît, apportez de nouvelles idées d'études. S'il y a des documents à distribuer, veuillez les faire parvenir à la greffière avant la réunion.

Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>